



Les Genevez, le 4 décembre 2023

AVIS OFFICIEL

Demande de permis de construire

(Publication au Journal officiel du 30 novembre 2023, N° 43)

Parcelles N° 1693, Clos chez Gautier 2, 2714 Les Genevez

Requérant : Madame et Monsieur Silvana et Sandro Mouta,
Clos chez Gautier 2, 2714 Les Genevez.

Auteur du projet : VILLATYPE SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Ouvrage : Agrandissement de la villa pour l'aménagement d'un studio et aménagement d'une place de stationnement

Dimensions :

Longueur	8.40 m
Largeur	5.70 m
Hauteur	3.80 m
Hauteur totale	3.80 m

Matériaux :

Façades :	Crépi ciment, blanc cassé.
Toiture :	Dalle béton, étanche, gravier toit béton

Zones : En zone à bâtir, Zone d'habitation, HAc

Dérogations requises : A la loi et/ou aux règlement Art. 109 alinéa 3, toitures plates.

Dépôt public de la demande, jusqu'au 9 janvier 2024 à l'administration communale de la Commune des Genevez (JU), La Sagne-au-Droz 20, 2714 Les Genevez, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 32 LCAT : « Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions, il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable. »

Le Conseil communal

Fermeture du secrétariat communal

Durant les fêtes de fin d'année, le secrétariat communal sera fermé

du lundi 25 décembre 2023 à 8h30 au lundi 8 janvier 2024 à 8h30

Merci de votre compréhension.

Le Conseil communal

Téléthon 2023

Le SIS Courtine organise le téléthon

le 10 décembre 2023 à midi à La Maison des Œuvres de Lajoux.

Il est également possible de venir chercher de la soupe à emporter.

Téléthon  **n**

Association Tout Schuss

Association ayant pour but d'offrir les abonnements de ski pour la saison 2023-2024 au téléski des Genevez. Cet abonnement sera offert à tous les élèves du cercle scolaire primaire de la Courtine qui iront skier au moins une fois durant la saison à venir.

Nous faisons appel à votre générosité pour soutenir cette action par un don, afin que nous puissions, comme l'année dernière, faire plaisir à un maximum d'enfants.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont soutenu notre association l'année dernière et qui ont rendu cette action possible. Espérons que ça donnera envie à d'autres donateurs afin de pouvoir aller encore plus loin dans notre démarche de favoriser les enfants à avoir une activité sportive en plein air.

Cette association est à but non lucratif et l'argent récolté ira au bénéfice des élèves uniquement.

Nous savons que le sport et l'activité en plein air sont importants et bénéfiques pour la santé de tous. Faisons en sorte que nos têtes blondes profitent le plus possible du téléski.

Pour vos dons : IBAN : CH69 0483 5336 5726 8100 0

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 079 251 04 58.

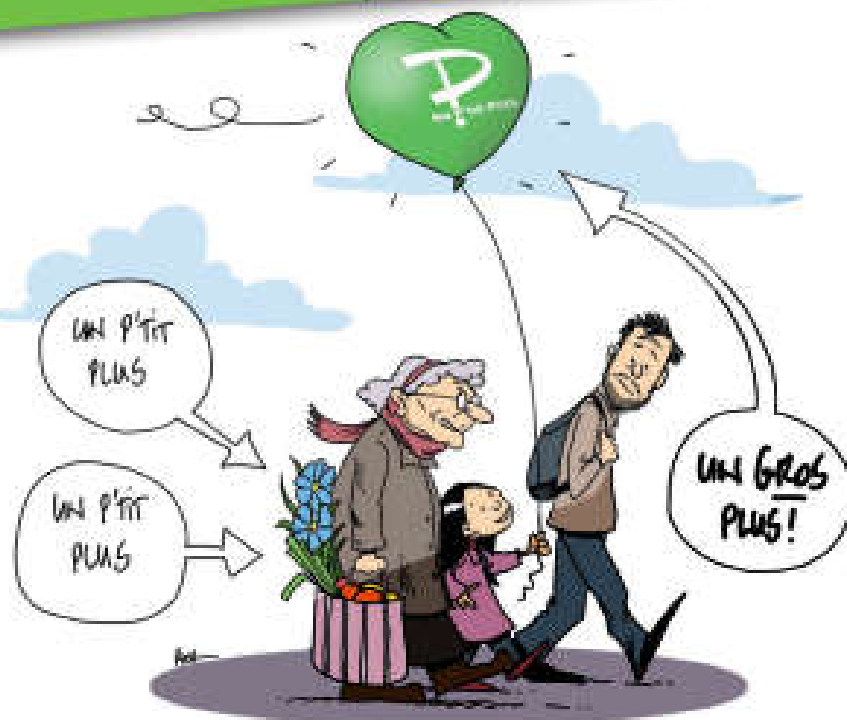
Merci d'avance pour les enfants.



Viviane et Alexandre Strambini

Au P'tit Plus à La Courtine!

www.aupitplus.ch



Voici les dates, pour le premier semestre 2024, des passages de notre épicerie **tous les lundis soir**, accueil dès 19h50, tirage au sort et début de la vente à 20h.

Est-ce que je peux bénéficier du P'tit Plus?

Toute personne habitant les Franches-Montagnes et ayant droit au subside cantonal pour le

paiement de ses primes assurance maladie peut bénéficier du P'tit Plus. Il suffit de remettre une copie de la décision de la Caisse de compensation ou sa carte culture. Le bénéficiaire paiera ensuite un abonnement pour le prix symbolique de Fr. 5.- pour dix passages.

Lajoux

dans les couloirs de l'école primaire

Janvier

15, 29

Février

12, 26

Mars

11, 25

Avril

8, 22

Mai

6

Juin

3, 17

Juillet

1, 15, 29

Les Genevez

à la halle de gym (entrée cuisine)

Janvier

8, 22

Février

5, 19

Mars

4, 18

Avril

15, 29

Mai

13, 27

Juin

10, 24

Juillet

8, 22

Pour plus d'informations:

N'hésitez pas à contacter Jean-Daniel Ecoeur, 079 256 76 51

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année!